



Il est difficile de se faire une idée du ravissant coup d'œil qu'offrait le premier tableau de dix-huit costumes présentés par la Reine.

La Reine, la fraîcheur des couvertures, l'air de satisfaction répandus sur ces charmants visages, produisaient un délicieux effet.

On s'imaginait que cette scène se complétait par les messieurs costumés qui entouraient la table, empressés à servir leurs partenaires.

Les dames ne cessèrent qu'à cinq heures du matin, moment qu'on ne pouvait franchir sans se montrer en plein jour travestis dans les rues de Papet.

Quoique très-avancés, les Tahitiens ne sont pas encore arrivés à ce degré de civilisation.

Nous voudrions pouvoir citer et décrire chaque costume, car tous se distinguent par leur exécution et leur bon goût.

Nous devons nous borner à parler de quelques-uns.

La Reine et sa fille étaient parées avec des costumes de grand effet.

Ses belles-filles avaient emprunté les leurs à la Suisse.

M<sup>lle</sup> Adams était en Nui, robe et grand voile noirs parsemés de étoiles d'or. Cella allait parfaitement à sa figure sévère.

Le costume de M<sup>lle</sup> Brander se distinguait par son originalité et sa richesse.

Sa sœur, la belle-Moëti Salmon, portait avec grâce et dignité une robe Louis XV, en noir bleue. La danse donnait à ses beaux yeux un éclat inusité de plaisir.

Son amie, son inséparable, M<sup>lle</sup> Sarah Segers, était charmante dans le costume à robe courte qu'elle avait choisi.

M<sup>lle</sup> Eliza Keen était en Folie. Sa petite toque ornée de grelots, ainsi que les pointes multiples et multicolores des jupes, lui allaient à ravir.

Ces deux demoiselles, ainsi que M<sup>lle</sup> Robin, dans un délicieux costume de drapacron tricolore, laissent voir dix pieds sur lesquels on se demandait comment elles étaient marcher.

Le prince Arifante portait majestueusement un costume de roi océanien d'un impérial richement imposant.

M. Jérusalem était en riche Arménien du grand monde.

M. Parayron, en Ecossais.

Nous en passons et des meilleurs.

Nous terminerons par une ligne due à M. Adams.

Costume, tenue, langage, tout était à l'unison. C'était le plus agréable spectacle que nous ayons vu dans la soirée, car, contrairement à nos bontés dans ces nombreuses peches et qui va offrir ses habiletés d'homme aussi bien que dans les danses.

Il était parfaitement réussi et faisait le bonheur de tous.

Le proverbe ne ment pas. Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain.

L'idée d'offrir un déjeuner à toutes ces charmantes danseuses s'est spontanément produite, et en quelques instants une abondante souscription se réalisait.

Le lieu choisi fut chez Champ, dans une des vallées les plus pittoresques de l'île, qui en comble tout.

Le Commandant voulait participer à cette fête improvisée, et nous devons dire que jamais nous ne le vîmes plus prévenant, plus gai, plus empressé, mais surtout plus au plaisir de tous.

Une pluie torrentielle commença dans la nuit faisant craindre que la partie n'échouât.

Mais une heure avant le départ, le temps se rassérêna, et la fête y gagna et continua sans les choses qu'on craignait voir échapper.

Cinquante-trois convives entouraient une table bien malgrement servie. La gaieté était liée des mots succulents promus par l'hôte.

La promenade sur les bords de la rivière de Hamata, la danse et les jeux terminèrent cette seconde journée de plaisir.

La rentrée en ville se fit aux torches.

Une obscurité sidérale laissa aux lumières tout leur effet pittoresque et si fantastique au milieu des bois touffus que la route traverse.

Après nous avoir conviés à faire le mardi gras d'une façon aussi charmante, n'avons-nous pas le droit de réclamer la mi-carême ?

Le comte de la Bonetour nous considéra ce supplément avec sa bonne grâce ordinaire, et, en son nom, rendez-vous est donné pour le jeudi 4 mars, jour de la mi-carême.

Si le temps le permet, on parle aussi d'un déjeuner à la Pointe Vénus.

# FAITS DIVERS

**CABLES TRANSATLANTIQUES.** — Le nouveau câble transatlantique, destiné à établir une communication télégraphique entre Brest et un point convenable du littoral américain dans l'Etat de New York, est en bonne voie de fabrication. Il aura beaucoup d'analogie avec ceux qu'on a terminés en 1866; cependant le diamètre du fil de cuivre intérieur est un peu plus grand; les fils d'acier qui l'enveloppent sont d'acier Bessemer galvanisé, ayant une force de tension de 1,000 livres au lieu de 800 livres.

Le nouveau câble aura deux parties l'une, s'étendant de Brest à Saint-Pierre, aura une longueur de 2,200 milles, sans compter ce qui devra être largué; l'autre partie, celle de Saint-Pierre au point d'arrivée, aura toujours sans compter cet excédent nécessaire, une longueur de 722 milles. La seconde section ressemblera au câble du golfe Persique, en ce sens que, devant être immergé dans des eaux comparativement peu profondes, le câble sera protégé à l'extérieur par le composé adhésif de l'édification de Bright et Clark, formé principalement de silex pulvérisé et de goudron.

A ses extrémités qui doivent reposer sur le rivage, le câble a à peu près la grosseur des lignes atlantiques actuelles, mais il aura des dimensions de plus en plus fortes à mesure, qu'il arrivera vers la

haute mer. Pendant l'été, le navire de Sa Majesté *Gannet* a fait des sondages tout le long de la route projetée, et ses observations lui ont permis de reconnaître que le lit de l'Océan est à peu près, sur les parcours, de la même nature que le lit sur lequel reposent les câbles actuels et à peu près aussi de la même profondeur. On n'a guère trouvé que de la vase.

Pour éviter les rochers et les banquises, la nouvelle ligne s'étendra du sud des câbles actuels au-dessous de la partie méridionale du Grand Banc, de manière à se trouver en eaux profondes.

Sir James Anderson, qui commande le *Great Eastern* pendant l'expédition dont le but sera de poser le câble, a fait les observations suivantes, relativement aux bancs de Terre-Nouve.

En se tenant sur la ligne 500 brasses du banc de Milse et vers la partie méridionale du Grand Banc, on ne rencontrera ni banquises ni autres choses capables d'entraver le câble. On a évité la partie septentrionale du Grand Banc, parce qu'on ignore à quelle profondeur les banquises y reposent.

On a de bonnes autorités pour croire que quelquefois elles s'y trouvent à 90 brasses. On ne sait pas avec certitude à quelle profondeur les barques employées à la pêche des plouques peuvent jeter l'ancre pour se tenir sur la trace des glaces.

Mais la route que suivra le nouveau câble évitera tous ces dangers, et une propre expérience ne permet de dire que le tracé qui part de l'extrémité méridionale du grand banc de Saint-Pierre, pour se diriger de là vers le point d'atterrage en Amérique, est entièrement libre de glaces; il ne traverse aucun des endroits que les flotilles de pêcheurs choisissent pour jeter l'ancre.

La force de tension du nouveau câble sera de sept tonnes et demi, et la force de tension nécessaire, en moyenne, ne dépassera pas 15 quintaux, lors même qu'il serait nécessaire de retirer certaines parties du câble; une fois qu'il aura été déposé, la force de tension ne dépassera pas un tonneau et demi, même dans les eaux les plus profondes. Les poids du câble qui sert de contre-poids aux câbles actuels est de 300 livres par pound; ce poids, pour le nouveau câble, sera de 400 livres.

Le *Great Eastern* est arrivé à Sheerness, qu'il quittera avec le nouveau câble probablement vers la fin de juin. En sortant de la Medway, il ira à Brest pour compléter son approvisionnement de charbon, et c'est de là qu'il partira pour son expédition télégraphique.

(Tercet.)

**LE FOYER DE L'Océan.** — Le *Pasana Star* contient une relation fort curieuse, écrite par un plongeur célèbre, M. Green, sur le banc de corail où il fait habituellement ses explorations. Nous en extrayons le passage suivant que nous avons littéralement traduit.

Les bancs de corail ou bancs de corail sont des rochers situés environ quarante milles de longueur.

Sur tout ce long parcours, il se présente aux yeux du plongeur un spectacle dont la magnificence efface les tableaux les plus admirables que nous ayons vus en mer. La profondeur de l'eau varie depuis 10 pieds jusqu'à 400 pieds, et elle est si profonde que le plongeur, quand il est submergé, voit très-distinctement jusqu'à 300 pieds devant lui.

Le fond varie beaucoup. Il est quelquefois aussi uni qu'un pavé de marbre, et souvent hérissé de colonnes de corail qui s'élèvent comme des stalagmites roses, depuis 10 pieds jusqu'à 100, sur un diamètre de 1 à 10.

Le sommet de ces colonnes supporte des milliers d'aiguilles, portant chacune d'autres milliers d'aiguilles plus fines, qui donnent l'idée d'un jour d'été sur des tapis de soie et de velours instantanément. Quelques-unes d'elles sont si serrées qu'elles forment de longues séries de arcs enroulés, et d'autres sont si lâches qu'elles forment de longues séries de arcs enroulés.

La première fois que je rencontrai ce phénomène, on plongait l'œil sous leurs arêtes profondes, en mesurant leur élévation, je me crus en présence d'une vieille cathédrale élevée par la foi persévérante d'une génération de moines, et, malgré ce que je savais des merveilles travaillées par les polyptères marins de ces parages, je pensai me trouver sur un sol artificiellement balisé par l'homme.

Envisagé depuis par la main à la suite de laquelle on convulsions du globe, tant la régularité des lignes, la légèreté des colonnes, la solidité des voûtes me paraissent dans la stupéfaction et troublent mes idées et mes sens.

Pour compléter l'illusion, et si les voûtes sont ouvertes et persistent effondrées, comme si le temps y eût appliqué sa main destructive. Ailleurs quelques piliers rapprochés s'élèvent fièrement jusqu'à la surface de l'eau, et non imagination y plongeait tout naturellement la tour ou le clocher du temple.

Da réels, ces édifices de corail ont aussi leurs croissances, et dans chacune de ces croissances les coraux colorés, comme des laves brisées, de buissons et d'orties, y ont jeté leurs racines. Toutes ces plantes sont, grâce à la lumière qui leur arrive au travers de cette eau limpide, fiévreusement au-dessus de toutes les pâles sans doute, mais fort vives.

Aucune n'a de rapport avec les plantes que j'ai vues en dehors de ces merveilleux puits marins, et je n'ai pu se reconnaître entre elles. Une des plus remarquables à la forme d'un éventail; sur chaque nervure, la couleur est assez accentuée et se fond ensuite en ténues irisées, mais fort douces.

Au milieu de ces rochers se jouent une infinité de poissons aussi variés en formes, en couleurs, que la scène l'est elle-même. Quelques-uns se détachent sur ces rochers colorés, comme des laves d'argent, d'autres y paraissent, au contraire, comme des taches brunes. Il en est, comme le dauphin aux couleurs changeantes, qui font naître mille nuances différentes. J'en ai vu qui avaient la tête faite comme l'écluse, d'autres qui avaient celle du chat, du chien, et il en est une espèce si petite qui ressemble au tigre.

Mais, quand même je posséderais les connaissances d'un grand naturaliste, il me serait impossible d'énumérer et de désigner les innombrables espèces que j'y ai vues, et je crois que tous les poissons des tropiques y sont représentés, joints, sans nul doute, à beaucoup d'autres que l'on ne connaît point. Tous ces poissons aux formes bizarres, tels que le poisson à la queue, le poisson à la queue argentée, la pelle bleue, la pelle blanche, le globe de feu, y pullulent.

Parmi ceux qui n'ont jamais été vus que des plongeurs, il s'en trouve qui ressemblent aux plantes et, comme elles, restent immobiles, sans jamais quitter le rocher où ils se sont attachés. Le seul signe d'existence qu'ils donnent est de se couvrir et de se découvrir quand ils se voient menacés. Quelques-uns ressemblent à un rocher en pleine élosion, d'autres sont si plats.

On y remarque fréquemment le poisson *raie* (très maritime ichthyofaune). Il en est suivi par cinq pouces jusqu'à trois pieds de long. Les poissons sont très-rares et ressemblent comme ceux d'un grand lac.

Il y a une espèce fort curieuse qui est monacale comme le moine. Elle se tient dans la façon des castors. Ils se posent, et les mâles ou les femelles se tiennent sur les œufs et les servent jusqu'à ce qu'ils éclosent.

Il y a un grand nombre de tortues vertes, quelques-unes mesurent jusqu'à six pieds de long.

Mais, jelle répute, pour donner une idée un peu exacte de l'étonnant et merveilleux spectacle que présentent ces profondeurs, de toutes les scènes variées qui y passent, des espèces infinies qui y pullulent, il faudrait la vie de plusieurs plongeons consacrée à des observations exactes, et encore que de volumes on faudrait-il pour contenir leurs relations !

(Moniteur.)

**PHYSIOLOGIE AMUSANTE.**—Nous trouvons dans la *Gazette des Apôtres* un article fort instructif sur la physiologie amusante, un de ces articles qui eussent épargné la vie de bien des auteurs au moyen âge, si on avait pu en croire de cette époque.

Les sorciers scientifiques comptent de plus en plus parmi les distractions de la vie présente et deviennent un des plus puissants moyens de vulgarisation. Les médecins ne sont pas étrangers à ces manèges intelligents et ils ont même apporté par ces récréations, aussi agréables qu'utiles, le modeste tribut de leurs connaissances scientifiques.

A la dernière soirée scientifique donnée par M. Flammariou, on a vu intervenir la physiologie de la façon la plus intéressante et la plus instructive.

Après des expériences très-curieuses de projection de la lune et des planètes au moyen de la lumière au magnésium par M. Guyot de Lisse, M. Flammariou a permis de voir et de toucher du doigt le fameux Chinois qui avale des sautes et des œufs de poule avec leur coque.

Tout le monde connaît ces tours d'adresse, mais chacun les explique à sa manière. Il était donc intéressant, pour nous de constater la réalité des faits, et d'expliquer ensuite le mécanisme physiologique de leur exécution.

Un cercle d'observation fut formé par la Faculté autour de Ling-Look, le Chinois, et il fut constaté ce qui suit :

Ling-Look est un gaillard de vingt-trois ans, d'environ quatre ans, très crâne, orné de la tresse traditionnelle, présente les plus belles proportions, et n'a rien d'un homme à cette simple réflexion administrative, si l'on ne nous avait appris que la Chine est située sur les bords du Rhin, voire même au milieu de la rue Montmartre.

Le salive qu'il présente est d'un blanc sale, long de 90 centimètres et d'une épaisseur de 10 millimètres.

Après avoir fortement pincé sa tête en arrière, de manière à ce que le tube d'écoulement soit dirigé de la bouche vers le nez, jusqu'à l'extrémité, Ling-Look introduit la langue dans le gosier et la pousse jusqu'à une profondeur de 40 centimètres. On a très-bien vu l'extrémité de cette langue, à la main, au niveau de la fosse iliaque gauche.

Il est évident que la paroi inférieure de l'estomac avait été déprimée jusqu'en cet endroit.

Cette façon nouvelle de pratiquer le cathétérisme de l'œsophage ne présente rien d'extraordinaire dans son mécanisme ; mais le fait en lui-même est curieux et exige, de la part de celui qui l'exécute, une grande habileté secondée par une gymnastique persévérante.

Après cette opération réjouissante, Ling-Look introduisit un œuf de poule dans sa bouche, et, sans aucun mouvement de déglutition, le fit disparaître aux yeux. Le fond de la gorge fut examiné ; le doigt fut palpé, mais l'œuf n'y fut pas retrouvé ; il avait disparu à travers quelque événement inconnu.

Cependant Ling-Look avait une bonifie de talac, et immédiatement après, faisait repartir l'œuf dans sa bouche. D'où venait-il ? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer.

Le docteur Edouard Fourcay, ayant remarqué que le mouvement de déglutition n'avait été complet, déclara que l'œuf s'était arrêté dans la région pharyngo-laryngienne ; les autres prétendaient, au contraire, que l'œuf était descendu dans l'estomac et qu'il avait été ramené à la bouche par une sorte de myrisme. On discutait encore, car les enfants d'Hippocrate ne sont pas à l'entendre, et le docteur Edouard Fourcay n'avait pas proposé de résoudre la question par l'examen de la laryngoscopie.

On rapporta au laryngoscope, et grâce à la lumière éblouissante du magnésium réfléchi dans la gorge par le miroir laryngien, le docteur put montrer à chacun le corps de l'œuf, placé au-dessous de la base de la langue, au niveau de l'orifice laryngien.

L'œuf n'était donc pas avalé, mais simplement dissimulé dans la région laryngienne, où, par habitude, Ling-Look était parvenu à lui faire une sorte de nid.

Les physiologistes qui ont appliqué la laryngoscopie à l'étude de la déglutition savent qu'après un exercice suffisant on peut supporter dans la région pharyngo-laryngienne la présence d'un corps étranger sans que l'on soit obligé de l'avaler. Le tour de force de Ling-Look n'a donc rien de surprenant physiologiquement parlant, mais il est curieux, difficile à exécuter, et mérite les applaudissements qu'on lui a accordés.

En réduisant ces faits à leur valeur réelle, la science, même en s'amusant, ne sort pas de sa mission.

**APPAREIL DE SAUVETAGE.**—Le 27 octobre, à quatre heures de l'après-midi, le bateau à vapeur *Aigle*, portant à la proue le pavillon des Etats-Unis, quittait le port d'Orsay, à Paris, aux sons d'un orchestre d'harmonie installé à bord. Plus de trois cents invités, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de dames appartenant à la société américaine de Paris, avaient pris place sur le pont du bateau pour assister aux expériences de l'appareil de sauvetage imaginé par M. G.-B. Stoner, de New-York, et qui a déjà été essayé avec succès aux Etats-Unis ainsi qu'à Havre, il y a peu de temps, et plus récemment encore sur la Seine.

Dans le cours du trajet du port d'Orsay au pont de Grenelle, l'inventeur, M. Stoner, monté sur l'un des tambours de l'*Aigle*, fit à l'auditoire un speech pour expliquer le but de la promenade et détailler la façon dont l'expérience allait se faire. Ce speech fut immédiatement traduit en français par un interprète de M. Stoner. Peu de temps après, on dépassa le pont de Grenelle et l'on stoppa dans le vaste bassin que forme la Seine en aval de ce pont.

Déjà l'inventeur s'était revêtu en quelques minutes, sous les yeux

des spectateurs, de son appareil de sauvetage, qui se compose d'une grande ceinture de liège agencée d'une manière flexible, et par-dessus un vêtement d'une seule pièce, en toile enduite de caoutchouc. Ce vêtement se serre de lui-même aux poignets par l'élasticité du caoutchouc ; à l'aide d'un capotier et de quelques boucles, il s'adapte autour de la figure, afin de ménager les libres mouvements du cou. Deux poids en plomb bouclés sur les pieds servent à fixer le centre de gravité assez bien pour assurer la stabilité de l'équilibre. Deux anneaux en toile s'adaptent aux mains pour faciliter la nage et la direction ; le côté du pagay, d'une seule pièce, en fer-blanc rempli de provisions, d'où il peut aspirer de l'eau douce à l'aide d'un petit tube en caoutchouc ; un compartiment supérieur sort de réceptacle pour la nourriture d'un homme pendant quelques jours.

C'est ainsi d'un semblable appareil que M. Stoner est entré dans la Seine, où il ne tarda pas à être rejoint par deux expérimentateurs, dont l'un était une dame. Ces trois personnes restèrent dans l'eau pendant une heure environ. On les vit successivement extraire de la bouée dont elles étaient accompagnées des biscuits, de l'eau ; elles tirèrent ensuite des coups de pésolet, allumèrent des cigares et se mirent à fumer tranquillement. M. Stoner poussa même la démonstration jusqu'à étaler un journal, dont il fit la lecture au beau milieu de la rivière.

Enfin, lorsque la nuit se fut à peu près faite, des fusées lumineuses jaillirent des mains des trois nageurs, et donnèrent une idée exacte de l'efficacité de ces signaux de détresse destinés à attirer l'attention des navires qui sont en vue sur les rivières attendant au secours. Les expérimentateurs allumèrent aussi des feux de Bengale qui produisirent des effets charmants ; après quoi ils remontèrent sur le pont de l'*Aigle*, salués par les acclamations enthousiastes de l'assistance.

A six heures, les invités, après avoir fait honneur à un lunch servi à bord de l'*Aigle*, au retour comme à l'aller, débarquèrent au port d'Orsay, très-fatigués de leur excursion.

#### Siphon du pont de l'Alma à Paris.

Les travaux du siphon du pont de l'Alma ont excité dans la population parisienne un intérêt tout exceptionnel. Beaucoup de savants, d'ingénieurs et un public très-nombreux ont assisté le 1<sup>er</sup> septembre dernier à l'immersion des tubes gigantesques qui sont aujourd'hui encastrés dans le lit de la Seine, et ont suivi avec une patiente attention les travaux difficiles qui ont précédé cette laborieuse opération.

Si le travail fait au pont de l'Alma a eu le privilège d'être ainsi remarqué, c'est que le public a compris qu'il constitue, non-seulement une opération des plus utiles au point de vue municipal, mais aussi qu'il est l'un des premiers pas dans une voie nouvelle.

Le problème que les ingénieurs ont eu à résoudre au pont de l'Alma consistait à offrir une issue aux eaux de la Seine, sans gêner aucun obstacle à la navigation, la rivière de la Bièvre soumise de tous les égouts de la rive gauche ; il a été résolu par des procédés simples et peu dispendieux. Nous verrons probablement nos ingénieurs, à l'examen de cette idée féconde, triompher par le même moyen de difficultés considérées jusqu'à présent comme insurmontables et créer des tunnels sous nos plus grands fleuves et sous des bras de mer.

Quoi qu'il en soit, en concentrant aujourd'hui notre attention sur les travaux du pont de l'Alma, nous pouvons qu'il est utile d'en indiquer le but et d'en faire connaître les dispositions.

Tout le monde sait que des courants, les plus considérables, entrepris depuis 1832 pour l'amélioration de Paris consistent à diriger loin de la capitale les immondices qui étaient jetées dans la Seine et à purifier ainsi le cours du fleuve. Ce but a déjà atteint pour la rive droite ; de vastes égouts collecteurs recueillent tous les petits égouts secondaires, et en conduisant les eaux en aval de plus de 20 mètres au pont de Saint-Denis. Mais sur la rive gauche la solution du problème est encore incomplète. Le collecteur qui recueille toutes les déjections de cette région de Paris, et dans lequel la Bièvre se déverse par l'épave de la rue de Buffon, débouche encore au pont de l'Alma, et répand ses émanations dans les quartiers de Grenelle et d'Antony, à Sèvres, à Saint-Cloud et sur la rive droite du bois de Boulogne.

Il fallait donc réunir cet exutoire à celui qui déjà atteignait Asnières. C'est pour obtenir ce résultat que l'on a construit sur la rive droite un nouveau collecteur qui part du pont de l'Alma, suit le tracé de l'ancien Josephine, traverse avec une profondeur de 60 mètres la place de l'Etoile, puis se dirige par l'avenue de Wagram et la rue de Courcelles, vers le collecteur général d'Asnières, qu'il rejoint près du pont où il croise le chemin de fer de l'Ouest.

Après l'exécution de ce grand travail, il n'est plus resté aux ingénieurs de la Ville qu'à faire passer les eaux de la rive gauche à la rive droite, et c'est dans ce but que le siphon a été construit. Le siphon se compose de deux tubes de 1 mètre de diamètre intérieur placés l'un à côté de l'autre, de manière que leurs axes sont à 1 m 94 de distance et réunis par des entretoises espacées de 2 m 56. Les tubes sont formés de plaques de tôle de 0 m 02 d'épaisseur nervurées à chaud et assemblées au moyen de couures-joints et rivets. Les rivets ont leur tête fixée sur la rive gauche et percée intérieurement une surface parfaitement lisse. Chaque tube se compose de 122 viroles et a une longueur de 155 mètres, dont 138 mètres entre les parapets des quais de la rive droite et de la rive gauche. Le poids du tube par mètre courant est d'environ 620 kilogrammes, et le poids total du siphon atteint presque 90 000 kilogrammes. La différence de niveau entre les rivières des égouts à l'arrivée et au départ est de 0 m 50 seulement, mais cette charge peut facilement être portée à 1 mètre et même à 2 mètres. Avec la charge de 1 mètre, qui sera la plus habituelle, les deux tubes pourront débiter 3 m 40 d'eau par seconde, soit près de 300 000 mètres cubes par vingt-quatre heures ; la vitesse sera de 2 m 25 par seconde, et suffira pour entraîner les gravats et même les pierres d'un volume moyen. En temps ordinaire, le service pourra être assuré par un seul tuyau.

Pour placer le siphon dans les conditions que nous avons mentionnées plus haut, c'est-à-dire pour l'encastrer dans le lit du fleuve sans qu'il fasse aucun saut préjudiciable gênant la navigation, les ingénieurs ont dû exécuter des travaux considérables. Une tranchée de 7 m 00 de largeur moyenne sur 2 m 50 de profondeur a été creusée à la drague et a été limitée par deux lignes de pieux et palplanches espacées de 5 m 50. Une couche de béton grossièrement dressée suivant le profil des siphons a constitué la fondation, et après la pose des

un épais une seconde couche de béton complète autour des tuyaux une couche parfaitement résistante.

Ces tuyaux, posés dans l'anneau de M. Guin, à Clieky, ont été apportés sur le chemin du halage par bouts de 1000 de longueur, qui ont été réunis sur place de manière à constituer en une seule pièce la partie centrale du siphon sur 12400 de longueur. Cette dernière partie de rôle, qui pesait 145 tonnes, a été descendue dans le bassin au moyen de glissières établies sur le perré, et en maintenant le mouvement par des palans et des cordages ancrés aux oratoires du quai.

Il restait à placer les tubes en travers du courant et à les échouer. Ces opérations délicates ont été rendues plus difficiles encore par la baisse subite qui a produite dans la Seine la rupture de la digue de la Grande-Jatte. Le tirant d'eau devant tellement faiblir que les tuyaux frottaient près des rives sur le lit du fleuve, et qu'ils n'ont pu être amenés à leur emplacement définitif qu'en profitant des écarts de la haute Seine.

Après une première tentative qui, sans causer aucune avarie, ne put réussir, on prit alors la mesure com-munément pour effectuer l'immersion dans la journée du 1<sup>er</sup> septembre. Les tuyaux pesaient environ 60 tonnes de moins qu'un égal volume d'eau; il fallait donc leur donner cette surcharge pour les échouer. On pouvait y arriver simplement en y laissant pénétrer l'eau, mais l'on avait à redouter les forces vives produites par la compression de l'air, et l'on jugea plus prudent de charger le siphon au moyen de caisses en bois, des caisses en bois contenant ces caisses furent placées entre les entretoises et sur de larges plates-formes. En outre, on prit le soin de maintenir les tubes par des pieux et des noies qui empêchaient tout mouvement oscillatoire, et de les suspendre au moyen de forts cadres en charpentes armés à leur partie inférieure de câbles en fer et soutenus par des poulies.

Grâce à cet ensemble de précautions, les tubes, munis de leur surcharge, ont été descendus par un mouvement lent et régulier, et sont venus s'appliquer sans aucun secours sur la fondation qui leur avait été préparée.

L'eau y a été ensuite introduite par de petits orifices, et le succès de l'opération a été complètement assuré.

Outre les travaux que nous venons de décrire, les ingénieurs de la Ville ont dû disposer à chaque extrémité du siphon les chambres qui terminent les collecteurs; elles contiennent un agencement de rails, de plaques tournantes, de grilles d'égouttement, de portes de fond, qui se traitent tout long de déviation et qui, répondant aux divers besoins du service d'assainissement. Dans quelques semaines, toute cette installation pourra fonctionner, et la Seine ne recevra plus dans la traversée de Paris que quelques petits égouts venant des îles de la Cité et Saint-Louis.

Un grand bienfait sera dès lors accompli. Certes, il restera encore d'autres améliorations à faire. Mais nous ne pouvons, dans cet espace de temps, que constater que la capitale ne continue pas à s'écrouler sous le poids de la pollution; mais nous n'appréhendons rien à nos lecteurs en leur disant que l'administration

municipale étudie les moyens de retirer des eaux d'égout toutes les substances utiles à l'agriculture et de ne rejeter dans le fleuve que des eaux limpides et inoffensives. D'a expériences se font sur une vaste échelle, et il est permis d'espérer qu'elles réussiront. Nous sortirions du programme que nous nous sommes proposé en insistant sur ce point. Nous pouvons seulement dire que l'opération si intéressante et si féconde du 1<sup>er</sup> septembre sera suivie d'autres travaux non moins utiles et auxquels la population parisienne applaudira avec le même empressement.

(Moniteur.)

## MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE.

Du vendredi 12 au jeudi 18 février 1869 inclus.

### NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

13 février. Goûl du Proctet, Annie Laarite, de 47 ton., cap. McMillan, ven. de Ruyva en 4 jours; 10 passagers.  
13 février. Goûl anglais Prosperine, de 60 ton., cap. Webster, ven. de Malé en 4 jours.  
17 février. Goûl de l'Union Tanageroite, de 85 ton., cap. Anani, ven. de Huahine en 4 jours; 53 passagers.

### NAVIRES DE DÉPÊCHE SORTIS.

17 février. Transport à voiles Enryale, commandé par M. Parryson, lieutenant de vaisseau, all. à Haïti; 4 passagers.

### NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

13 février. Brig anglais Yauere, de 232 ton., cap. Bowles, all. à Raïaïa; 4 passagers.  
15 février. Brig hawaïen Fire Fig, de 199 ton., cap. Chapman, all. à Papeete et à la baie de San Francisco.  
16 février. Trois mâts-bourgeois français Mogellon, de 329 ton., cap. Lafon, all. à Taïné.  
17 février. Côté du Proctet, Girard, de 42 ton., cap. Conner, all. aux îles sans le vent; 4 passagers.

### BÂTIMENTS SUR RADE.

#### DE DÉPÊCHE.

59 déc. 1868. Transport à voiles Durand, commandé par M. de Sautou, lieutenant de vaisseau.  
25 janv. 1869. Aviso à hélice d'Entrecasteaux, commandé par M. Dewaire, lieutenant de vaisseau.

#### CÔTE LOCALE.

11 février. Côté local Raïa, de 41 ton., pol. Lèques.

#### DE COMMERCE.

8 décembre 1868. Trois-mâts-bourgeois anglaise Margaret Brauder, de 318 ton., cap. Nissen.  
11 février 1869. Trois-mâts-bourgeois anglais Mariner, de 200 ton., cap. Vincent.  
13 février. Brig anglais Fire Fig, de 199 ton., cap. Chapman.  
16 février. Trois-mâts-bourgeois français Mogellon, de 329 ton., cap. Lafon.  
17 février. Goûl anglais Prosperine, de 60 ton., cap. Webster.  
17 février. Goûl de l'Union Tanageroite, de 85 ton., cap. Anani.

## ANNONCES ET AINS DIVERS.

### AVIS.

Les Indigènes qui ont vendu des terres à M. Stewart dans les districts de Papeete et de Matoua depuis le commencement de l'année 1866 sont priés de se trouver à Aitamao mercredi prochain, le 24 du courant, où les prix de leurs terres seront payés en leurs termes.

41-2064-1

### ERRATUM.

Les propriétaires de Tahiti et Moorea sont prévenus qu'une erreur s'est glissée dans la nouvelle inscription des terres de Papeete. Au n° 2, au lieu de l'adresse, propriété de Nahu a Tere, il est dit, propriété de Tere-va-a-Tahiti.

38-1264-2

### PARAI. FAITE.

Le fœia 'ou lei hoote ai te fœia le M. Stewart i to i to matai hia 1866. Le matai hia 'u lei hoote ai te fœia le M. Stewart i to i to matai hia 1866. Le matai hia 'u lei hoote ai te fœia le M. Stewart i to i to matai hia 1866.

### PARAI. FAITE.

Le fœia hia 'u lei hoote ai te fœia le M. Stewart i to i to matai hia 1866. Le matai hia 'u lei hoote ai te fœia le M. Stewart i to i to matai hia 1866. Le matai hia 'u lei hoote ai te fœia le M. Stewart i to i to matai hia 1866.

41-2064-1

## VENTE OU LOCATION DE TERRES.—MOO RAA E TE TARAHA RAA FENUA

1. Indigène Nahu, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Umuhi, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Nahu, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Umuhi, te vai i te matai hia ra i Papeete.

2. Indigène Papanu, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Papanu, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

3. Indigène Tefano, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Tefano, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

4. Indigène Nape, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Nape, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

5. Indigène Tetiva à Foute, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Tetiva à Foute, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

6. Indigène Tamaru à Hiri, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Tamaru à Hiri, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

7. Indigène Anapari, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Anapari, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

8. Indigène Marumaru, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Marumaru, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

9. Indigène Pohocou, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Pohocou, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

10. Indigène Tetiva, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Tetiva, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

11. Indigène Foute, demeurant à Papeete, est dans l'intention de vendre à M. Stewart la terre d'Atiava, sise dans le district de Papeete.

Te opua nei Foute, e tita i Papeete, i te hoo ai to M. Stewart i te fœia ra o Atiava, te vai i te matai hia ra i Papeete.

Dépôt de gâteaux de gâteaux de la manufacture S. Drollet, chez DEXTER, rue de la Petite Pologne.

G. Drollet, manufacturier à S. Drollet, Depot at DEXTER, Poland street.

M. DROULET ACHÈTE LES FRUITS, EN TERRE D'INDIGÈNES, EN FRANCE.

Wholesale and retail. 28-664-1

## THE BRITISH AND FOREIGN MARINE INSURANCE COMPANY (Limited)

### LIVERPOOL AND LONDON

Capital: ONE MILLION pounds sterling

Risks taken and losses made payable in Free France, Hong Kong, London, Victoria (V. I.), Valparaiso, Sydney, Manila, Calcutta, Bombay, Liverpool, Hull, or in Cash at Papeete; by the Agents.

C. WILKINS, Agent.

En vente au bureau de la Presse:

## CALENDRIER DE TAHITI POUR L'AN 1869

Prix: En feuille, 0 fr. 50 c.; Cartonné, 1 fr. 50 c.

### LES PHASES DE LA LUNE

## ENREGISTREMENT DE TERRES.—TOHIE RAA FENUA.

La femme Tiare à Toihoua, avec l'approbation de son mari Tumoa à Taarata, bérédite du nomme Teti à Hamura, décide, demande que la terre Faraera, sise dans le district de Papeete et enregistrée au nom du défunt, soit inscrite de nouveau en son nom.

41-2064-1

Te ai mai nei te valine ra i Toihoua, mai te fœia hia mai e tiare e Tumoa à Taarata, no to to tino ra e bérédite de la terre Faraera, sise dans le district de Papeete et enregistrée au nom du défunt, soit inscrite de nouveau en son nom.